



# ACCUEIL DE LOISIRS des MERCREDIS année 2024-2025

## INSCRIPTION ANNUELLE

Inscription de l'Enfant (Nom et Prénom) : .....

♦ Je soussigné(e) (NOM, prénom du responsable légal) .....

inscris mon fils/ma fille à l'Accueil de Loisirs des Mercredis du Centre SocioCultuel du Mellois pour l'année scolaire 2024-2025. De ce fait, mon enfant adhère à l'association du Centre SocioCultuel du Mellois (adhésion et dossier annuel 2024-2025).

♦ J'indique les jours où mon enfant sera présent(e) à l'accueil de loisirs en utilisant :

le calendrier ci-dessous (si vous connaissez maintenant les dates pour toute l'année)

### CALENDRIER ANNUEL 2024-2025 :

Mon enfant sera présent(e) :

tous les mercredis (*hors vacances scolaires et 2 juillet*)

les mercredis cochés ci-dessous :

4 sept	11 sept	18 sept	25 sept	02 oct	09 oct	16 oct	Vacances d'automne	06 nov	13 nov	20 nov	27 nov	04 déc	11 déc	18 déc	Vacances de Noël
08 janv	15 janv	22 janv	29 janv	05 fév	12 fév	19 fév	Vacances d'hiver	12 mars	19 mars	26 mars	2 avr.	9 avr.	16 avr	Vacances de Printemps	
7 mai	14 mai	21 mai	28 mai	4 juin	11 juin	18 juin	25 juin	Vacances d'été							

l'après-midi seulement (mon enfant arrivera entre 13h45 et 14h)

au repas et l'après-midi (mon enfant arrivera entre 12h et 12h30 et prendra son repas à l'Accueil de Loisirs).

#### Rappel :

- le repas de midi est fourni par le Centre SocioCultuel,
- l'inscription est possible dans la limite des places disponibles,
- les modifications de calendrier sont à signaler au plus tôt, et au maximum la semaine précédant le mercredi concerné. Passé ce délai, toute annulation ou absence sera facturée (sauf cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical),
- le transport entre l'école et l'Accueil de Loisirs est mis en place par la Communauté de Communes Mellois en Poitou. L'inscription et les modifications (en cours d'année) concernant le transport sont donc à effectuer auprès des services de la Communauté de Communes.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....  
signature du responsable de l'enfant

*Ne pas remplir – cadre réservé au Centre SocioCultuel du Mellois*

Allocataire :  CAF 79 (Caisse d'Allocations Familiales)

MSA 79 (Mutualité Sociale Agricole)  Bon Vacances fournis

Autre caisse : .....